



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CI-AFOR 141805-CS-CQS

Recrutement d'une firme pour le contrôle qualité de 41 415 km² d'ortho-images à base d'images satellitaires d'archives pour l'agence foncière rurale (Afor)

République de Côte d'Ivoire
 MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL (MINADER)
 AGENCE FONCIERE RURALE (AFOR)

PROJET D'AMELIORATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE FONCIERE RURALE EN CÔTE D'IVOIRE (PAMOFOR)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CI-AFOR 141805-CS-CQS

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR LE CONTRÔLE QUALITÉ DE 41 415 Km² D'ORTHO-IMAGES À BASE D'IMAGES SATELLITAIRES D'ARCHIVES POUR L'AGENCE FONCIÈRE RURALE (AFOR)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Agence Foncière Rurale (AFOR), créée par le décret n° 2018-590 du 03 août 2018, est chargée de la mise en œuvre de la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural. À cet effet, l'AFOR pilote des activités de sécurisation foncière conformément aux orientations et priorités fixées dans la déclaration de politique foncière rurale de la Côte d'Ivoire de 2017.

L'AFOR assure la maîtrise d'ouvrage de plusieurs projets dont le Projet d'Amélioration et de Mise en Œuvre de la Politique Foncière Rurale (PAMOFOR) financé par la Banque Mondiale. Ce projet prévoit la production en 5 ans de 54 000 documents fonciers (certificats fonciers, contrats de location, etc.) dans 6 Régions de Côte d'Ivoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux objet de la composante II du Projet, il est prévu le recrutement d'opérateurs fonciers pour la mise en œuvre des opérations de sécurisation foncière rurale. La réalisation de ces opérations nécessite de disposer d'images satellitaires de haute précision.

Ces ortho-images serviront notamment : (i) comme support à des cartographies villageoises ; (ii) comme fond de carte pour la représentation des limites de village et parcelles foncières ; (iii) comme référentiel de base à des contrôles visuels de la qualité des levés de terrain ; (iv) comme auxiliaires aux levés topographiques.

Suite à un Appel d'Offres, une entreprise a été retenue pour la fourniture de 41 415 km² d'ortho-images à base d'images satellitaires d'archives. L'exécution de ce contrat prévu pour une période de soixante (60) jours débutera dans la seconde quinzaine du mois de novembre 2019.

En vue de s'assurer de la conformité et de la complétude ainsi que du respect des obligations contractuelles du Prestataire retenu, l'Agence Foncière Rurale (AFOR) envisage de recourir aux services d'un Prestataire pour le contrôle qualité des images satellitaires et le respect des obligations contractuelles.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise le recrutement d'une firme pour le contrôle qualité de 41 415 km² d'ortho-images à base d'images satellitaires d'archives pour l'Agence Foncière Rurale (AFOR).

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de réaliser le contrôle qualité de 41 415 km² d'ortho-images à base d'images satellitaires d'archives acquises par l'AFOR dans le cadre du PAMOFOR.

Pour de plus amples informations sur les services et les résultats attendus, les soumissionnaires éventuels pourront solliciter les termes de références de la mission à l'adresse email suivante : facteur.kouame@afor.ci avec copie à massimu.bonabere@afor.ci.

III. DUREE DE LA MISSION ET LIVRABLES ATTENDUS

Le démarrage probable de la prestation est estimé au mois de décembre 2019. Au titre des livrables attendus, la firme ou le groupement de firmes devra soumettre les livrables suivants :

- Livrable 1: Un rapport de démarrage** qui précisera le plan de travail détaillé, le calendrier de travail, l'équipe et les moyens de réalisation ainsi que la localisation des points de contrôle (une semaine après la signature du contrat).
- Livrable 2: Un rapport de Contrôle** qui comprend :
 - Description succincte de la démarche de contrôle
 - Résultats bruts des contrôles (Complétude, Résolution, Planimétrie, Radométrie)
 - Synthèse des contrôles avec les éventuelles corrections à demander au fournisseur des images.

IV. ETENDUE DE LA MISSION

Les services de consultant (« Services ») comprennent : (i) le contrôle-qualité des images satellitaires livrées par un fournisseur sélectionné par l'AFOR conformément aux caractéristiques requises. Ce sont des images de couverture nuageuse inférieure ou égale à 10% maximum et postérieure à juin 2018 et qui couvriront une étendue d'1 844 km² sur les six (06) régions d'intervention du Projet (Dahomey, Indénié-Djuablin, Mé, Agnèby-Tessé, N'zi et Bafing), (ii) l'établissement de rapport technique écrit attestant la conformité ou la non-conformité des images. Plus spécifiquement, le prestataire sera en charge des tâches suivantes :

Tâche 1 : Contrôle de complétude de l'information
 Tâche 2 : Contrôle de la résolution des images
 Tâche 3 : Contrôle de la précision planimétrique
 Tâche 4 : Contrôle de la qualité radiométrique

V. PROFIL DE LA FIRME ET DES EXPERTS

La firme choisie devra être spécialisée dans la production et le traitement de l'information géographique et topographique, en particulier dans les domaines du traitement d'image et de production d'ortho-photographies (prise de vue aérienne ou images satellitaires). Le cabinet devra démontrer trois expériences réussies dans des opérations de traitement d'image et/ou de contrôle qualité de ces traitements.

Les experts proposés par le cabinet devront disposer des qualifications et expériences suivantes :

N°	Désignation des experts clé	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique
01	Un(e) Chef de Mission	diplôme bac+5 minimum dans le domaine de la géomatique, topographie, géodésie ou équivalent ou expérience avérée dans le domaine d'au moins 5 ans.	Minimum 5 ans d'expérience minimum dans la gestion ou projet dans les domaines de traitement d'image et/ou de la géomatique	Avoir assuré au moins une gestion de contrôle d'ortho-images satellitaires
02	Un(e) Responsable du contrôle des images	diplôme bac+3 minimum dans le domaine de la géomatique ou équivalent ou expérience avérée dans le domaine d'au moins 5 ans.	Minimum 3 ans d'expérience minimum dans le domaine du traitement d'image géomatique	-
03	Un(e) Responsable des activités de mesure des points de contrôle	diplôme d'ingénieur géomètre ou équivalent	Minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans les techniques de mesure GNSS, géodésie et données géospatiales	-

Les firmes seront évaluées sur la base de leurs références, notamment de leurs expériences similaires et du personnel clé proposé pour la mission, en vue de la sélection de la firme la plus expérimentée et qualifiée pour la mission.

NB 1 : Les soumissionnaires devront noter qu'il s'agit d'expérience professionnelle générale et spécifique minimale, la pondération attribuée aux expériences générales et spécifiques des candidats tiendra compte de la durée de ladite expérience.

Les critères et sous-critères d'évaluation, et leurs poids respectifs sont les suivants :

a) Expériences similaires de la Firme : 30 points

Les expériences similaires des firmes ou groupements seront comptabilisées et la note obtenue par chaque firme sera établie selon la formule suivante :

Not (S) = 30 x Ni / N max.

Si étant la note de la firme i considérée, et N le nombre d'expérience similaire de la firme i considérée, et N max le nombre d'expérience similaire comptabilisée le plus élevé de toutes les firmes.

NB 2 : Sera comptabilisée aux fins d'évaluation, toute mission similaire se rapportant aux opérations de traitement d'image et/ou de contrôle qualité de ces traitements.

b) Qualifications et compétence du personnel clé proposé pour la mission : 70 points

Un(e) Chef de Mission	35 points
Un(e) Responsable du contrôle des images	20 points
Un(e) Responsable des activités de mesure des points de contrôle	15 points

Le nombre de points attribués au chef de mission est déterminé en tenant compte des trois sous-critères suivants et des pourcentages de pondération suivants :

- Qualifications (Formation) : 20%
- Expérience générale : 30%
- Expérience spécifique : 50%